



Syndicat Intégré Assainissement et Rivière
de la Région d'Enghien-les-Bains

AR ARCHITECTES ©



DOSSIER DE PRESSE

Inauguration du bassin de stockage
des eaux pluviales du Moutier

Rue Jean Bouin, Deuil-La Barre 95170
25 septembre 2023

Contact presse

Alexis Bailly, chargé de communication
06 65 42 91 67 / 01 30 10 61 13
service.communication@siare.net

Déroulé de l'inauguration

En présence de :

- Monsieur Jean-Pierre Enjalbert, président du SIARE (Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains)
- Madame Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre et vice-présidente du Conseil Départemental du Val d'Oise

10H00 - 11H00 : Visite commentée dédiée à la presse

11H00 - 11H15 : Accueil des invités

11H15 - 11H45 : Visite libre du site avec parcours guidé

11H45 - 12H00 : Allocutions

12H00 - 12H05 : Coupe du ruban

12H05-15H00 : Cocktail déjeunatoire

Communiqué de presse

le jeudi 31 août 2023

Inauguration du bassin de rétention des eaux pluviales du Moutier

Lundi 25 septembre 2023 à partir de 11h00

Rue Jean Bouin - 95170, Deuil-la-Barre

Lundi 25 septembre, Mr. Enjalbert, président du SIARE, accompagné de Mme Scolan, maire de Deuil-La Barre et de plusieurs autres élus du territoire, inaugureront un nouveau bassin de rétention des eaux pluviales dans le quartier du Moutier à Deuil-la-Barre.

Afin de limiter les risques d'inondation dans la commune de Deuil-la-Barre, le SIARE a réalisé un ouvrage enterré pouvant stocker jusqu'à 15 000 m³ de volume d'eau. Ce chantier d'envergure, démarré fin septembre 2021, a mobilisé pendant 24 mois une trentaine d'entreprises différentes venant apporter leur expertise dans des domaines variés. Le coût des travaux s'est élevé à plus de 15 millions d'euros (hors-taxé).

La construction du bassin répond à un double objectif :

- Permettre un stockage optimal des eaux pluviales.
- Dépolluer les ruissellements des petites pluies.

Le bassin est réalisé en parois moulées étanches d'une épaisseur de 80 cm et comporte un radier fondé sur 152 micropieux. Cette structure de 50 m de profondeur est dissimulée sous une dalle béton qui sera recouverte d'espaces verts plantés sur le site à l'automne 2023.

À l'intérieur, le bassin est équipé de 2 dégrilleurs ayant pour fonction de retenir les déchets solides (papiers, détritiques, canettes, etc.). Un temps de décantation est opéré à l'entrée des effluents dans le bassin afin de retenir les sédiments et autres pollutions liquides. Au fond du bassin, 6 pompes sont installées : 2 pompes évacuent les eaux chargées vers le réseau des eaux usées et 4 pompes évacuent les eaux décantées vers le réseau des eaux pluviales.

Le bâtiment technique du bassin a été réalisé suivant la démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale). Les matériaux de revêtement ont été sélectionnés pour leur réelle plus-value écologique : façade ouest végétalisée, bardage bois posé sur les façades sud et est, bardage en aluminium lisse teinté rouille sur la façade nord. Les toitures terrasses sont, elles aussi, végétalisées. De plus, le bâtiment est économe en énergie : totalement isolé par de la laine de bois, d'une très grande résistance thermique.

Enfin, des bacs sur plots, des hôtels à insectes, des ruches et des nichoirs à oiseaux seront installés prochainement pour développer et enrichir la biodiversité du site.

SOMMAIRE

Édito 5

La fin d'un chantier XXL 6

En sous-sol 7

- Un ouvrage sur mesure
- Des équipements adaptés à la nature des effluents

En surface 10

- Un bâtiment technique résolument écologique
- Un aménagement paysager favorable à la biodiversité et à la gestion de l'eau

Les partenaires du projet 14

À propos du SIARE 15

Édito

« Violents orages, pluies torrentielles, inondations ou à contrario, canicule et sécheresse : les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient. En cause : le réchauffement climatique et l'urbanisation excessive. Depuis 1982, 36 021 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle pour inondation en France.



Deuil-La Barre est l'une des victimes de ces intempéries hors norme. Le 30 mai 2016, la ville a été frappée par des inondations et coulées de boue d'une rare intensité. Pour ne plus voir se reproduire ce genre d'événements désastreux, le SIARE en concertation avec la ville sinistrée a choisi de renforcer sa résilience aux inondations en créant un nouveau bassin de rétention des eaux pluviales dans le quartier du Moutier.

En effet, même si l'essentiel des mesures pour éviter de nouvelles catastrophes de ce genre est du ressort de l'État, nous avons aussi notre rôle à jouer à l'échelle des territoires et des bassins versants, au travers de stratégies locales pour limiter les risques face au ruissellement des fortes pluies.

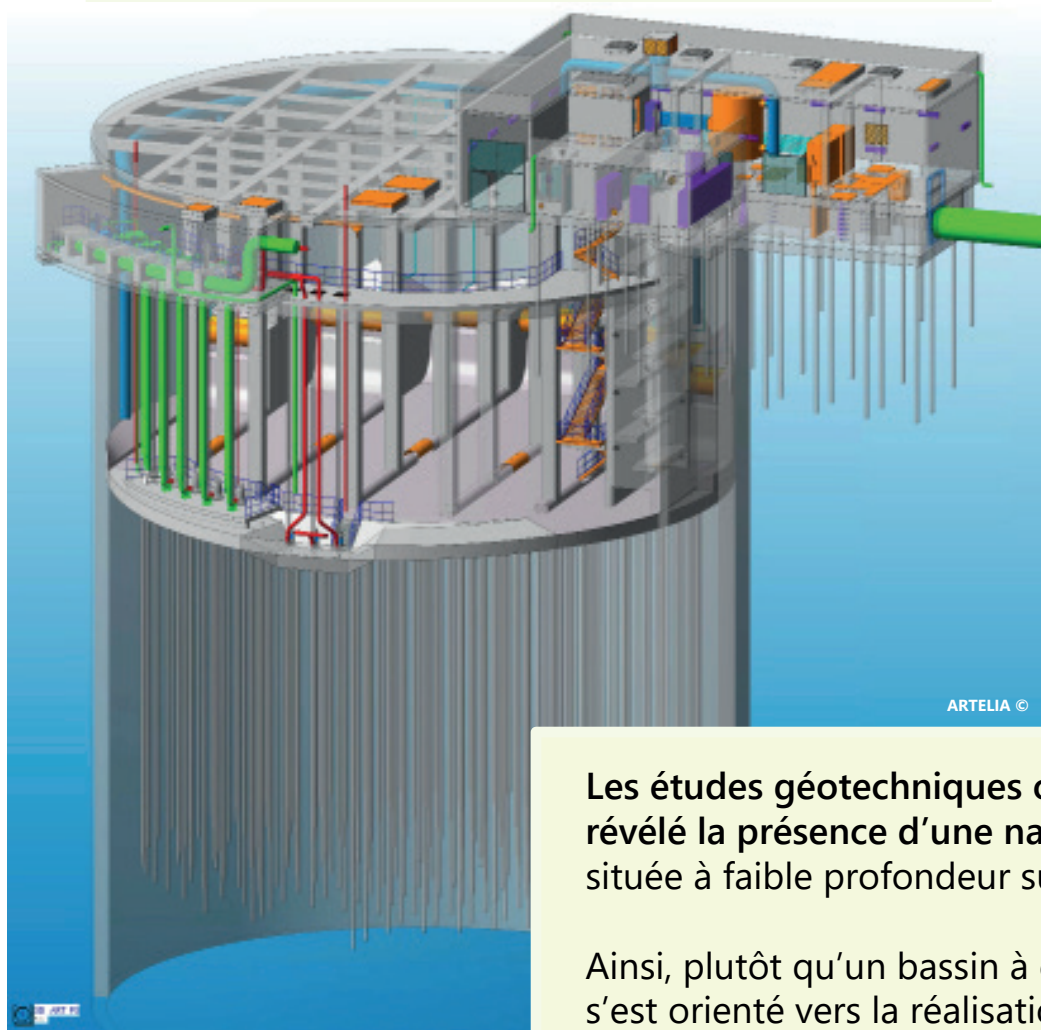
Rien n'est inéluctable, chacun peut et doit agir. Le SIARE entend y contribuer pleinement, que ce soit en mobilisant d'importants moyens financiers et techniques pour augmenter la capacité de stockage des bassins de retenue mais aussi, en contribuant à sensibiliser les différents acteurs d'un urbanisme moins imperméabilisé et plus végétalisé. »

Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE

La fin d'un chantier XXL

Pour faire face au risque d'inondation récurrent dans le secteur de la rue Duquesne à Deuil-la-Barre, le SIARE a réalisé un ouvrage enterré capable de stocker un volume d'eau de 15 000 m³ soit l'équivalent de 6 piscines olympiques.

La création de ce bassin s'est révélée être la meilleure solution pour permettre un **stockage optimal** lors des fortes précipitations et **dépolluer les ruissellements** des petites pluies.



Les études géotechniques ont notamment révélé la présence d'une nappe phréatique située à faible profondeur sur le site.

Ainsi, plutôt qu'un bassin à ciel ouvert, le SIARE s'est orienté vers la réalisation d'un **ouvrage enterré et complètement isolé du sol** par une dalle et des parois étanches afin d'éviter les infiltrations d'eau de la nappe.

Démarrage du chantier

Fin septembre 2021

Durée des travaux

24 mois

Coût des travaux

15 250 000 € HT

Financement

À 100% par le SIARE

Caractéristiques techniques

Volume de stockage :
15 000 m³
(soit l'équivalent de 6 piscines olympiques)

Profondeur de l'ouvrage :
50 m



EN SOUS-SOL



Un ouvrage sur mesure

La réalisation du bassin du Moutier a été un processus complexe nécessitant de multiples opérations pour aboutir à la réussite du projet :

Dans un premier temps, les parois moulées du bassin ont été coulées en place. Épaisses de 80 cm, elles descendent jusqu'à 50 m de profondeur.

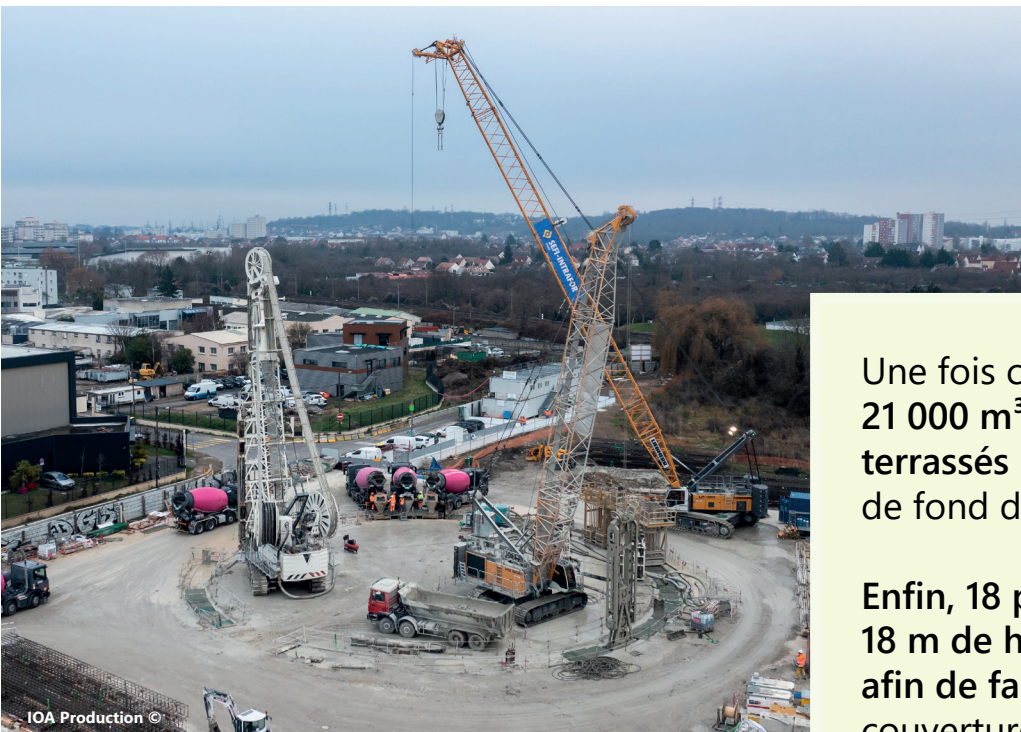
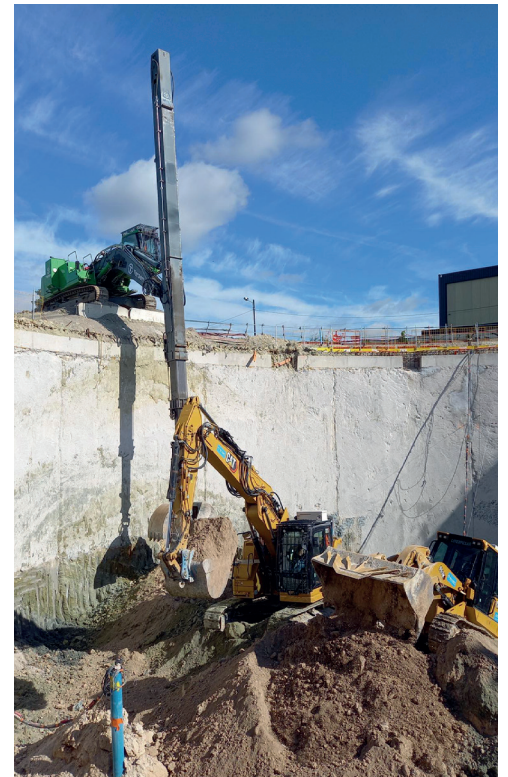
Ensuite, afin d'assurer l'ancrage du bassin et d'empêcher le radier (fond en béton) de se soulever sous la pression de la nappe phréatique, 152 micropieux de 250 mm de diamètre ont été mis en oeuvre à des profondeurs différentes, entre 16 et 47 m sous le radier.

Diamètre
du bassin
35 m

Profondeur
du bassin
20 m

Épaisseurs des
parois moulées
80 cm

Diamètre des
micropieux
250 mm



Une fois ces étapes franchies, 21 000 m³ de terre ont été terrassés pour réaliser la dalle de fond de bassin en béton armé.

Enfin, 18 poutrelles atteignant 18 m de hauteur ont été installées afin de faire reposer la dalle de couverture du bassin, dissimulée par des aménagements paysagers.

Des équipements adaptés aux effluents



Erreurs de branchement des canalisations, rejets de déchets solides ou liquides, **les risques de pollution sont fréquents.**

C'est pourquoi le bassin est équipé de plusieurs ouvrages visant à **améliorer la qualité des effluents avant leur retour dans le milieu naturel.**

Parmi ces ouvrages, **2 dégrilleurs** ont pour fonction de **retenir les gros déchets solides** (canettes, bouteilles, papiers, etc.)

Les effluents entament ensuite un **processus de décantation** permettant de **retenir les sédiments et autres pollutions liquides** au fond du bassin.



Entrée des eaux pluviales

**Canalisation
52 ml - Ø1,8 m**

Sortie des eaux traitées

**Canalisation
25 ml - Ø1,4 m**

Les eaux chargées sont évacuées par **2 pompes** vers le réseau des eaux usées. Les eaux décantées sont évacuées par **4 pompes** vers le réseau des eaux pluviales.

Le **nettoyage des pistes de fond de bassin** s'effectue grâce à **7 augets** (système de chasse d'eau). Ces réservoirs se remplissent en eau et basculent dès qu'ils sont pleins. L'eau déversée permet de **chasser toute la boue accumulée dans le fond du bassin.**





EN SURFACE



Un bâtiment technique résolument écologique

Le bâtiment technique du bassin a été réalisé suivant la **démarche HQE®** (Haute Qualité Environnementale).

Il est constitué de deux volumes s'imbriquant ensemble pour illustrer **l'union réussie du génie civil et du génie végétal**.

Les matériaux de revêtement ont été sélectionnés pour leur réelle plus-value écologique :

- Façade ouest végétalisée.
- Bardage bois posé sur les façades sud et est.
- Bardage en aluminium lisse teinté rouille sur la façade nord.
- Toitures terrasses végétalisées.

Enfin, le bâtiment est économe en énergie : totalement isolé par de la laine de bois d'une très grande résistance thermique.

À VENIR

Des bacs sur plots, des hôtels à insectes, des ruches et des nichoirs à oiseaux seront très prochainement installés **pour développer et enrichir la biodiversité du site**.



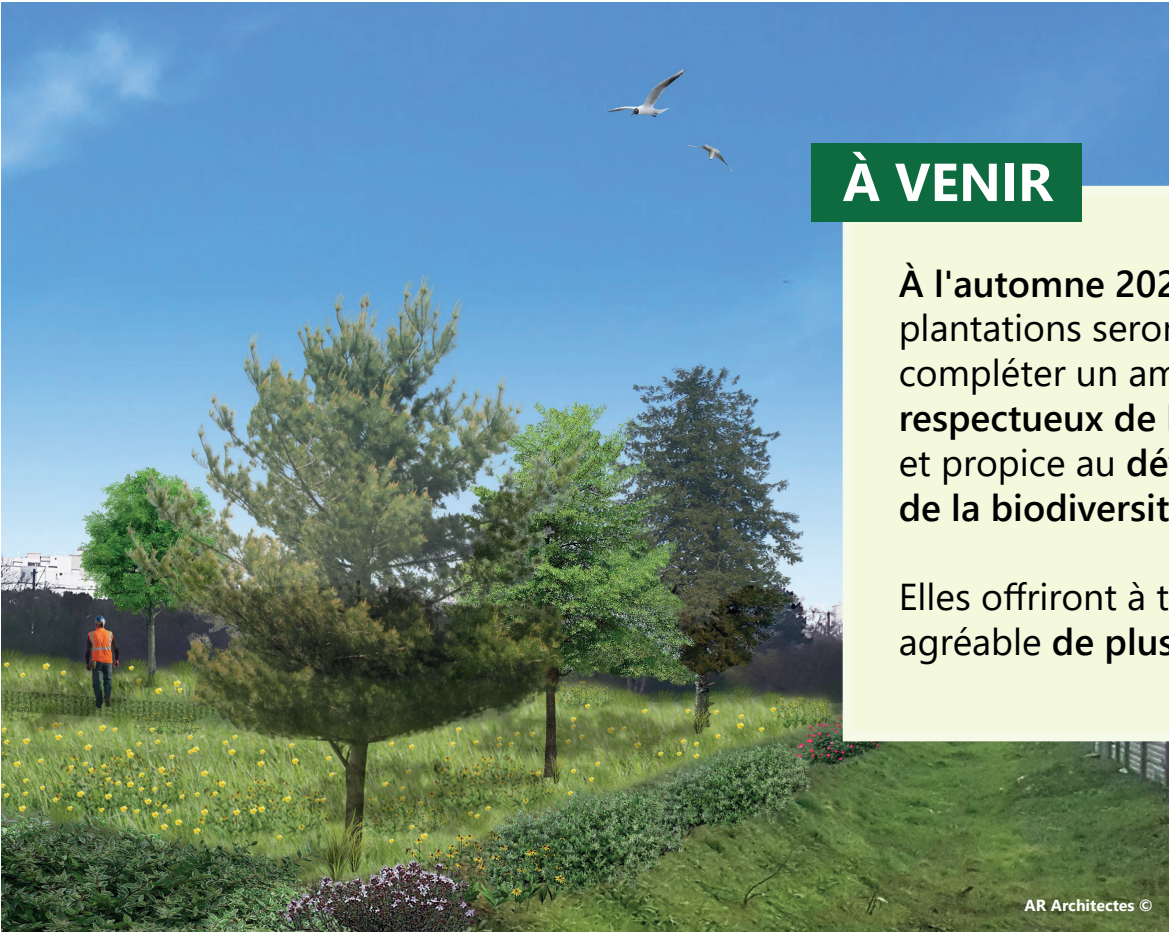
AR Architectes ©

Un aménagement paysager favorable à la biodiversité et à la gestion de l'eau

À VENIR

À l'automne 2023, les principales plantations seront réalisées et viendront compléter un aménagement paysager respectueux de l'environnement et propice au développement de la biodiversité.

Elles offriront à terme un cadre agréable de plus de 5 000 m².



Les surfaces extérieures du site ont aussi été pensées pour permettre **une bonne gestion de l'eau**.

En effet, l'eau de pluie est une ressource précieuse et essentielle à préserver. L'aménagement de la voirie a été réfléchi de sorte à **pouvoir répondre aux enjeux environnementaux**.

Des noues plantées et des dalles alvéolées végétalisées ont été mises en place pour permettre **de drainer efficacement l'eau et d'assurer sa meilleure infiltration dans le sol**.

Les partenaires du projet

- **MAÎTRE D'OUVRAGE**

SYNDICAT INTÉGRÉ ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRE DE LA RÉGION D'ENGHIEN-LES-BAINS

1 rue de l'Égalité, 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

- **MAÎTRE D'OEUVRE**

ARTELIA

47 avenue de Lugo, 94600 CHOISY-LE-ROI

- **ENTREPRISES MANDATAIRES**

MANDATAIRE DU GROUPEMENT SOLIDAIRE : GAGNERAUD CONSTRUCTION SAS

3 rue du 19 mars 1962, 92230 GENNEVILLIERS

COTRAITANT N°1 : SEFI-INTRAFOR-SAS

9-1 rue Gustave Eiffel, 91350 GRIGNY

COTRAITANT N°2 : JOUSSE SAS

1 impasse le Meslier, PA de la Lande, Parigné sur Braye

CS 200228, 53101 MAYENNE CEDEX

COTRAITANT N°3 : HP BTP SAS

665 rue des Voeux Saint Georges, 94290 VILLENEUVE LE ROI

COTRAITANT N°4 : PICHETA SAS

13 route de Conflans, 95480 PIERRELAYE

- **ARCHITECTE**

AR ARCHITECTES

20 passage de la Bonne Graine, 75011 PARIS

- **GÉOTECHNICIEN**

GINGER CEBTP

41 rue des 3 Fontanot, 92000 NANTERRE

- **BUREAU DE CONTRÔLE**

ALPHA CONTRÔLE

46 avenue des Frères Lumière, 78190 TRAPPES

- **COORDONATEUR SÉCURITÉ**

SPSC

4 rue de l'Église, 60128 MORTEFONTAINE

et avec le soutien de la ville de Deuil-La Barre

À propos du SIARE

Le SIARE (Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains) est **un syndicat mixte créé en 1929** qui regroupe **26 communes sur 11 018 hectares**.

Il s'étend sur 5 bassins versants : les rus d'Enghien et des Haras qui appartiennent au bassin de la Seine ; les rus de Liesse, du Montubois, et du Vieux Moutiers qui se jettent dans l'Oise.

Les missions du SIARE regroupent :

La gestion du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales, la prévention des risques d'inondation, l'encadrement des risques de pollution, la protection et la gestion des milieux aquatiques et humides et la sensibilisation des citoyens aux enjeux de l'eau.

Chiffres clés :

- 175 km de canalisations.
- 97 % du territoire raccordé au réseau des eaux usées soit plus de 59 000 branchements.
- 22 bassins de retenue d'eaux pluviales ayant une capacité de stockage de 454 000 m³ (soit plus de 180 piscines olympiques).
- 60 ouvrages de décantation (fosses, chambres, siphons, etc.)
- 4 000 regards et puits d'accès.
- Un système de télésurveillance relié à 150 sondes et capteurs.
- 30 km de rivières à ciel ouvert.

Plus d'informations sur <https://siare95.fr>



CONTACT PRESSE

Alexis Bailly, chargé de communication
06 65 42 91 67 / service.communication@siare.net

